



11 octobre 2019

(19-6574)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU:
LOI SUR LES BREVETS

Membre présentant la notification	TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU
--	--

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Loi sur les brevets
Objet	Propriété industrielle (en général); Brevets (y compris la protection des obtentions végétales)
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://www.dropbox.com/s/7g7i3pao9x87hfw/19_5167_00_e.pdf?dl=1 https://www.dropbox.com/s/6g76e15g2okhitw/19_5167_00_x.pdf?dl=1
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/TPKM/P/8 , IP/N/1/TPKM/15

Brève description du texte juridique notifié

Au total, 17 articles ont été inclus dans les modifications. Les principaux points étaient les suivants:

1. Assouplissement des restrictions concernant les demandes divisionnaires de brevet d'invention et de modèle d'utilité après approbation.
2. La personne qui demande une action en invalidation doit donner les raisons justifiant cette invalidation dans un délai de 3 mois à compter de la date de dépôt de ladite demande.
3. Le délai pour présenter une demande de modification après la délivrance d'un brevet de modèle d'utilité et la réalisation d'un examen sur le fond sont spécifiés.
4. La durée de validité du brevet de dessin ou modèle est portée de 12 à 15 ans.
5. Les dossiers de brevet sont conservés selon leur catégorie et pendant une durée déterminée.

Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais, chinois
Entrée en vigueur	1 ^{er} novembre 2019
Autre date	Adoption: 1 ^{er} mai 2019

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	17 septembre 2019
Autres renseignements	<p>Les demandes de brevet sont examinées et les brevets sont délivrés au titre de la Loi sur les brevets et des règlements sur les brevets par l'Office de la propriété intellectuelle (TIPO), une unité administrative du Ministère des affaires économiques.</p> <p>Site Web: http://www.tipo.gov.tw/ Adresse électronique de contact: ipogp@tipo.gov.tw</p>
Organisme ou autorité responsable	Ministère des affaires économiques

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.